

# PROJET DES INSTITUTS DE FORMATION AIDE-SOIGNANT ET AMBULANCIER DES CENTRES HOSPITALIERS JACQUES COEUR BOURGES-SANCERRE 2026-2030



**IFAS / IFA de BOURGES**  
13-15 rue Gaston Berger  
18000 BOURGES



## Table des matières

Introduction .....	1
1. Méthodologie d’élaboration du projet et les modalités de suivi .....	2
2. Le contexte .....	4
2.1. Le contexte national.....	4
2.2. Le contexte régional.....	4
2.3. Le contexte territorial .....	8
2.4. Le contexte local.....	10
2.4.1 Présentation de la ville .....	10
2.4.2. Présentation du Centre Hospitalier de rattachement.....	11
2.4.3. Historique de l’institut formation .....	14
2.4.4. Evolution du nombre de candidats au concours.....	14
3. Le diagnostic.....	15
3.1. Bilan du précédent projet pédagogique.....	15
3.2. Impact du projet pédagogique partagé sur le projet d’institut.....	17
4. Les projets de l’institut .....	22
4.1. Les évolutions pédagogiques et le numérique .....	23
4.2. L’accompagnement des élèves .....	26
4.3. Le fonctionnement de l’institut et le management.....	27
4.4. La qualité et la sécurisation des processus.....	29
4.5. L’enseignement clinique et la collaboration avec les professionnels de terrain .....	31
4.6. Le développement de la communication .....	32
5. Communication et modalités de suivi du projet.....	35
5.1. La communication .....	35
5.2. Les modalités de suivi du projet.....	36
Conclusion .....	36



# **LISTE DES SIGLES UTILISES**

ARS	Agence régionale de santé
AS	Aide-soignant
ASSP	Accompagnement, soins et services à la personne
CEFIM	Centre Européen de Formation Informatique et Multimédia
CEP	Conseil en évolution professionnelle
CER	Comité d'entente régional
CH	Centre hospitalier
CLUD	Comité de lutte contre la douleur
CPA	Compte personnel d'activité
CPRDFOP	Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle
CREFPOP	Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle
CSIRMT	Commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-technique
DEA	Diplôme d'Etat d'ambulancier
DEAS	Diplôme d'Etat d'aide-soignant
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DRDJSCS	Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
EAS	Elèves aides-soignants
EHPAD	Etablissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes
ETP	Equivalent temps plein
ERTS	Ecole régionale du travail social
ESI	Etudiants en soins infirmiers
FOAD	Formation à distance

GHT	Groupement hospitalier de territoire
HAD	Hospitalisation à domicile
HCERES	Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDJ	Hôpital de jour
ICOGI	Instance compétente pour les orientations générales de l'institut
IFAP	Institut de formation d'auxiliaire de puériculture
IFAS	Institut de formation aide-soignant
IFA	Institut de formation ambulancier
IFSI	Institut de formation en soins infirmiers
MCO	Médecine – Chirurgie - Obstétrique
MSP	Mise en situation professionnelle
ONISEP	Office nationale d'information sur les enseignements et les professions
SAPAT	Services aux personnes et aux territoires
SPRO	Service public régional de l'orientation
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
SSIAD	Service de soins infirmiers à domicile
SSR	Soins de suite et de réadaptation
TIC	Technicien de l'information et de la communication
UPRI	Unité de Prévention du Risque infectieux
USLD	Unité de soins de longue durée
VAE	Validation des acquis de l'expérience

# Introduction

La Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a créé les groupements hospitaliers de territoire (GHT) et instauré la coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale.

Le décret n°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire, dans son article R. 6132-17, dispose que « *La convention constitutive prévoit les modalités retenues pour assurer la coordination des instituts et des écoles de formation paramédicale, notamment en matière de gouvernance des instituts et écoles, de mutualisation des projets pédagogiques, de mise en commun de ressources pédagogiques et de locaux, de politique de stages.* »

Le GHT du Cher comprend trois instituts de formation paramédicale :

- l'IFAS/IFA de BOURGES,
- l'IFAS de SAINT-AMAND-MONTROND,
- l'IFSI et l'IFAS de VIERZON et l'antenne d'AUBIGNY SUR NERE.

Le Centre Hospitalier de Bourges, établissement support du GHT est l'établissement de rattachement de l'Institut de Formation Aide-Soignant et Ambulancier de Bourges, qui assure la coordination des instituts et écoles de formation paramédicale du groupement.

La convention relative aux modalités de coordination des instituts de formation paramédicale du GHT du Cher a été signée par les directeurs de chacun des établissements de rattachement des instituts de formation, la fiche de poste du directeur en charge de l'IFAS de Bourges et de la coordination des instituts de formation paramédicale du GHT du Cher est annexée à la convention.

Les instituts de formation paramédicale du GHT du Cher renouvèlent leurs demandes d'autorisations en mai 2025. Le 11 septembre 2025, le projet pédagogique partagé a été validé par le Comité Stratégique du GHT du Cher.

Le projet d'institut est le fruit d'une réflexion au sein de la coordination des instituts et la prise en compte des attentes et des projets de l'équipe de l'IFAS et IFA de Bourges. Il s'appuie sur l'analyse du contexte et le diagnostic réalisé à partir du projet pédagogique partagé et du précédent projet pédagogique de l'institut. Ce travail a permis d'identifier cinq axes stratégiques et de les décliner en plan d'actions :

- Les méthodes pédagogiques partagées et notamment le développement du numérique et de la simulation,
- La collaboration avec les services de soins et en particulier l'organisation des stages,
- La mise en œuvre de la démarche qualité au sein des instituts de formation en lien avec la certification Qualiopi,
- L'ouverture vers l'extérieur, la communication et l'attractivité en lien avec le projet Régional Trans'Formation.
- La coopération entre les instituts de formation et le management des professionnels exerçant sur les trois instituts de formation (TIC, ingénieur pédagogique).

# 1. Méthodologie d'élaboration du projet et les modalités de suivi

Dans le contexte de coordination des instituts et écoles de formation paramédicale du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Cher, la rédaction des projets d'instituts doit s'inscrire dans une démarche commune au sein du GHT. Il a donc été nécessaire de travailler ensemble, mutualiser toutes les parties qui pouvaient l'être et faire émerger les particularités, les différences, pour construire le projet de chaque institut.

Les enjeux pour la rédaction des projets d'instituts :

- travailler ensemble les parties qui peuvent l'être afin de conserver la cohérence au sein du GHT, gagner en efficience,
- avoir pour chaque institut un projet qui s'appuie sur le projet pédagogique partagé,
- faire émerger des projets spécifiques prenant en compte les particularités de chaque institut, les souhaits et les projets de chaque équipe.

**D'un projet partagé et d'une démarche commune, faire émerger des projets d'instituts spécifiques, propres à chaque institut de formation.**

Afin d'atteindre cet objectif, les directeurs de chacun des instituts de formation ont mené un travail en coordination, afin de préparer le socle commun à la construction du projet.

**Les étapes de la rédaction du projet d'institut :**

A la lecture du guide transmis par le Conseil Régional Centre-Val de Loire, les grands thèmes ont été repérés et pour chacun il a été décidé de son mode de rédaction : commune ou propre à chaque institut.

	Rédaction commune	Rédaction au sein de chaque institut
Synthèse du projet pédagogique partagé	☒	
Synthèse du schéma régional des formations sanitaires et sociales	☒	
Contexte et enjeux nationaux	☒	
Présentation de la ville, de l'établissement de rattachement et liens avec l'établissement de rattachement		☒
Présentation de l'institut de formation : <ul style="list-style-type: none"><li>- Ressources humaines,</li><li>- Ressources en matière de compétences,</li><li>- Locaux,</li><li>- Ressources matérielles,</li></ul>		☒

- ...		
Bilan du précédent projet pédagogique		☒
Diagnostic	Rédiger une grille commune pour la réalisation du diagnostic	☒
Valeurs et concepts		☒
Projets pour l'institut		☒

Les étapes décrites ci-dessous ne sont pas chronologiques, elles ont été menées en parallèle.

- Etude du cahier des charges transmis par le Conseil Régional Centre-Val de Loire :

Travail d'analyse à partir du guide d'élaboration du projet d'institut transmis par le Conseil Régional ⇒ travail réalisé en réunion de coordination.

- Participation des équipes :

Un séminaire a été organisée avec l'équipe de l'IFAS IFA pour poser les axes de réflexion en vue de la rédaction du projet d'institut. La matrice swot a été utilisée pour établir un état des lieux. Au cours de cette réunion, les équipes ont pu exprimer leurs attentes, leurs projets, leurs souhaits. Ils serviront de base à la construction du projet d'institut.

Au cours des réunions pédagogiques, un temps était dédié à l'information sur le projet, l'avancée des travaux.

- Analyse du contexte :

L'analyse des éléments du contexte tant au niveau national, que régional et territorial, a eu pour objectif la mesure les impacts des évolutions en cours ou à venir sur le projet de l'institut ⇒ travail réalisé en réunion de coordination.

- Etape d'intégration du projet pédagogique partagé :

A partir des grandes actions du projet pédagogique partagé, l'institut a décrit ce qu'il a mis en place, ses points forts et ceux qu'il souhaite développer. A partir de cette analyse, l'institut a mis en évidence les éléments à prendre en compte dans le projet d'institut. Des groupes ont été constitués pour la mise à jour de certains éléments : qualité, organisation pédagogique, missions transversales.

## 2. Le contexte

### 2.1. Le contexte national

La stratégie nationale de santé, pour 2023-2033 tient compte des enseignements tirés de la crise sanitaire et de l'impact qu'elle a eu sur l'état de santé de la population. La santé publique et la prévention dans les politiques de santé deviennent incontournables dans la stratégie à mener.

La stratégie nationale de santé 2023-2033 évoque 3 axes

- Permettre à tous nos concitoyens de vivre plus longtemps en bonne santé, par la prévention, la promotion de la santé et l'accompagnement à tous les âges de la vie ;
- Répondre aux besoins de santé de chacun, sur tout le territoire, avec une offre de santé adaptée ;
- Rendre notre système de santé plus résilient et mieux préparé face aux défis écologiques et aux crises.

En 2022, l'Etat et les régions consolident le plan engagé en 2021 en prévoyant de créer 12 600 places de formation par an à compter de 2023.

La réingénierie de la formation aide-soignante est mise en place en 2021. Elle est en lien avec l'évolution du métier d'infirmier, la mise en œuvre de protocoles de coopération, le déploiement des formations en pratiques avancées. De nouveaux actes aides-soignants sont ajoutés au référentiel de formation permettant ainsi de répondre au mieux aux besoins en santé de la population et aux enjeux de santé publique.

La réingénierie de la formation d'ambulancier a été effectuée en 2022.

Par ailleurs, La Direction générale de l'offre de soins souhaite la promotion et le développement de la formation par la voie d'apprentissage afin de pérenniser les recrutements. Ce développement s'inscrit dans la mission sur l'attractivité des métiers de l'autonomie et du grand Age<sup>1</sup>.

### 2.2. Le contexte régional

La Région Centre-Val de Loire a fait de l'accès aux soins pour tous sur tout le territoire l'une des priorités de son action. Cet objectif a pour corollaire de disposer de professionnels compétents et en nombre suffisant sur l'ensemble du territoire. Celui-ci étant essentiellement rural, il est important de proposer un accès à la formation au plus près des besoins.

Les instituts de formations paramédicales sont un maillon essentiel de la formation au niveau régional. Ils doivent pouvoir répondre aux besoins des jeunes ou des personnes en

---

<sup>1</sup>[www.Santé.gouv-Apprentissage à l'hôpital](http://www.Santé.gouv-Apprentissage à l'hôpital)

reconversion professionnelle, aux attentes des établissements de santé et de la population. Accéder à un diplôme d'aide-soignant constitue un véritable ascenseur social.

L'enjeu des instituts de formation est de former des professionnels compétents, capables de s'adapter aux mutations de la société et de la santé, de proposer aux apprenants les meilleures conditions d'études pour faciliter leur réussite.

### Le schéma Régional des formations sanitaires et sociales (SRFSS) 2022 2027

Quatre enjeux ont été diagnostiqués dans SRFSS :

- Démographiques : répondre aux besoins et attentes d'une population vieillissante
- Economiques et sociaux : intégrer l'accès à la santé comme place essentielle dans l'attractivité du territoire
- Environnementaux : réduire la vulnérabilité face au dérèglement climatique
- Emploi/formation : Répondre à de réels besoins non pourvus dans certains métiers

Pour répondre à ces enjeux, la Région évoque 4 orientations stratégiques pour « *développer un appareil de formation sanitaire et social agile et attractif au regard de l'évolution des attentes des apprenants et des apprenantes, des besoins en emploi et compétences des métiers* » :

- Comprendre et adapter : anticiper les évolutions à venir par une culture commune et partage des décisions
- Faire connaître et donner envie : être attractif en informant les cibles avec les bons messages
- Accompagner et soutenir : assurer une qualité d'apprentissage adapté, soutenir les accompagnants (formateurs, tuteurs etc...)
- Innover et transformer : développer les pratiques pédagogiques innovantes en intégrant notamment le numérique

Ces orientations se déclinent en objectifs et actions plus opérationnels sur lesquels l'institut de formation s'appuiera pour formaliser son projet.

Les grandes orientations retenues dans le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles constituent des points d'ancrage pour le projet d'institut.

Ce contrat est décliné en 18 fiches actions et 3 schémas régionaux. A leur niveau, les instituts de formation paramédicale ont leur carte à jouer pour répondre aux grandes orientations qui se dessinent dans le domaine de la santé, du médico-social, de la formation. Pour cette raison, il est essentiel de vérifier la cohérence des actions menées au niveau de l'institut par rapport au plan d'actions régional. Ainsi, pour chacune des actions l'institut a repéré les éléments clés sur lesquels appuyer ses actions et s'est questionné sur sa contribution.

orientations	Objectifs du SRFSS sur lesquels appuyer les actions au sein de l'institut de formation	Contribution des instituts de formation
1- Comprendre et adapter	<p>. » <i>Renforcer la mission d'observation de l'OSMS pour une connaissance partagée de l'offre de formation, de ses impacts en matière d'insertion et permettre de mieux analyser et anticiper les besoins en emploi.</i></p> <p>. <i>Développer le partenariat avec les employeurs des secteurs Pour anticiper au plus tôt les évolutions des métiers et des organisations et adapter l'appareil de formation en conséquence.</i></p> <p>. <i>Poursuivre une gestion administrative et financière ajustée »</i></p>	<p>Travailler et communiquer davantage avec l'employeur, le réseau</p> <p>Pérenniser les réunions de suivi budgétaire avec la Direction des finances de l'hôpital et effectuer des bilans réguliers avec la Région...</p>
2- Faire connaître et donner envie	<p><i>« Engager une politique d'information et de communication offensive auprès du grand public.</i></p> <p><i>Adapter les actions de communication et d'information auprès des publics cibles en privilégiant les mises en relations directes (publics cibles/professionnels en emploi) ... Réduire les abandons en cours de formation par une meilleure orientation et information des apprenants et apprenantes.</i></p> <p><i>Accentuer la mixité des métiers qui sont historiquement très féminisés.</i></p> <p><i>Améliorer la lisibilité des aides et harmoniser les financements disponibles.</i></p> <p>. <i>Promouvoir et développer tous les modes de formation (formation initiale,</i></p>	<p>Intégrer le programme régional trans'formation</p> <p>Développer l'information sur l'offre de formation en utilisant les réseaux en fonction de la cible</p> <p>Moderniser le site web</p> <p>Mettre à disposition des outils fiables, accessibles, faciles à lire.</p> <p>Développer l'offre de formation continue et communiquer</p> <p>Veiller à la mise à jour des sites ONISEP (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions),</p> <p>Faire paraître les évènements (informations collectives, forum, portes ouvertes...) sur le site « mes évènements » gérés par France Travail</p> <p>Formaliser des visuels récapitulant les possibilités de financement</p> <p>Poursuivre le développement de la formation par l'apprentissage</p>

	<i>apprentissage, formation continue »</i>	
3- Accompagner et soutenir	<p><i>Améliorer la qualité de vie des apprenants et apprenantes par le maintien et le renfort des aides financières publiques . Favoriser l'accès au logement et aux transports sur les lieux de vie, de stage et d'apprentissage.</i></p> <p><i>. Faciliter l'accès aux soins de tous les apprenants et apprenantes (médecine générale, soutien psychologique, etc.) et aux services sociaux.</i></p> <p><i>. Améliorer la représentation des apprenants et apprenantes dans la gouvernance des établissements de formation.</i></p> <p><i>. Améliorer la qualité de l'accueil en stage par la formation et la reconnaissance des compétences des personnels en charge de l'encadrement des stages.</i></p> <p><i>. Optimiser les dialogues de gestion avec les Instituts de formation pour garantir l'efficience et la transparence des fonds »</i></p>	<p>Disposer des documents à remettre à ces personnes.</p> <p>Savoir orienter les demandeurs vers les personnes compétentes/structures</p> <p>Poursuivre le partenariat avec la médecine de santé au travail de l'hôpital</p> <p>Développer la formation au tutorat</p> <p>Collaborer davantage avec les structures accueillant les apprenants</p> <p>Recenser les décrochages et analyser les motifs de décrochage</p> <p>Définir des indicateurs pour repérer les apprenants en difficulté.</p> <p>Définir les modalités d'accompagnement.</p> <p>Donner du sens aux apprentissages scolaires : préparer les apprenants à leur futur métier en les aidant à comprendre et accepter les contraintes et la discipline.</p> <p>Prévention : travailler sur les représentations, l'image du métier</p>
4- Innover et transformer	<p><i>. Fédérer les établissements de formation autour d'un projet de développement du numérique dans les pratiques pédagogiques et de mutualisation des ressources.</i></p> <p><i>Harmoniser les systèmes</i></p> <p><i>. Accompagner le réseau des référents TICE dans l'amélioration et la</i></p>	<p>Renforcer les pratiques pédagogiques avec l'utilisation du numérique</p> <p>Effectuer des retours d'expérience avec les autres instituts du GHT</p> <p>Recruter un ingénieur pédagogique multimédia au sein du GHT</p>

	<p><i>mutualisation de leurs pratiques.</i></p> <p><i>. Assurer le soutien financier des établissements dans le maintien, l'achat et le renouvellement de matériels numériques, de simulation et organiser la mutualisation des pratiques.</i></p> <p><i>Favoriser l'interdisciplinarité entre étudiants et étudiantes/apprenants et apprenantes des filières de formation.</i></p> <p><i>Initier et animer différents réseaux de professionnels « accompagnants » (formateurs, ingénieurs pédagogiques et techniques, enseignants/recherche</i></p>	<p>Mutualiser le matériel au sein du pôle de formations sanitaires et sociales</p> <p>Collaborer avec l'ERTS et Croix Rouge compétences pour l'interdisciplinarité</p> <p>Intégrer le groupe régional du numérique en santé</p>
--	--	---

### 2.3. Le contexte territorial

Il est important de situer l'institut de formation dans son territoire et notamment au sein du groupement hospitalier de territoire (GHT).

La Loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a créé les groupements hospitaliers de territoire (GHT). Le GHT du Cher est composé de cinq établissements de santé dont un en direction commune :

- Centres Hospitaliers Jacques CŒUR de BOURGES-SANCERRE
- Centre Hospitalier George SAND, établissement intercommunal de santé mentale du Cher,
- Centre Hospitalier de VIERZON,
- Centre Hospitalier de SAINT-AMAND-MONTROND,

Selon le projet médico-soignant de territoire 2024-2028, la zone d'attractivité du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Cher couvre la quasi-totalité du Cher, soit un bassin de population de 300 933 habitants (Insee, 2020). La population diminue régulièrement : -4,5 % entre 2013 et 2018 sur la zone d'attractivité (+1,78% en France métropolitaine).

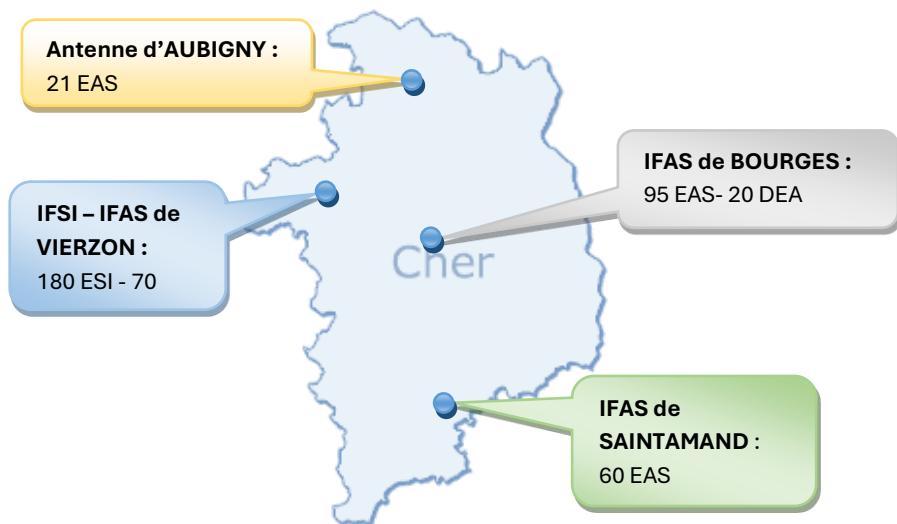
La population du Cher est plus âgée et présente une espérance de vie inférieure à la moyenne. La population du Cher est plus âgée qu'au niveau national et son vieillissement s'accentue : 31,90% de la population est âgée de plus de 60 ans contre 26% au niveau national. Le territoire présente des poches de pauvreté localisées, notamment à Vierzon. L'espérance de vie dans le Cher est légèrement inférieure à la moyenne nationale : 78,50 ans pour les hommes et 84,40 pour les femmes dans le Cher, contre 79,30 ans pour les hommes et 85,20 pour les

femmes au niveau national (Insee, 2022). La zone d'attractivité correspond à l'ensemble des communes situées à proximité du GHT sur lesquelles il totalise 80% de son activité.

Le GHT du Cher comprend trois instituts de formation paramédicale :

- l'IFAS-IFA de BOURGES,
- l'IFAS de SAINT-AMAND-MONTROND,
- l'IFSI et l'IFAS de VIERZON et l'antenne d'AUBIGNY SUR NERE.

Les instituts de formation paramédicale du GHT du Cher représentent 180 étudiants en soins infirmiers, 246 élèves aides-soignants dont 15 apprentis en parcours apprentissage dédié, et 20 élèves ambulanciers.



Le taux de remplissage pour la formation infirmière est de 100 % et pour la formation aide-soignante de 83 % (moyenne Régionale de 71 % en 2023-2024) et pour la formation ambulancier 65% (moyenne régionale 58% en 2024)

La coordination des instituts de formation paramédicale du GHT du Cher est effective depuis février 2017. Les réunions de coordination regroupant les directeurs des trois instituts de formation sont organisées depuis le mois de mars 2017. Les travaux réalisés au sein de la coordination portée sur la rédaction et/ou l'harmonisation de documents et notamment le dossier de sélection d'entrée à l'IFAS, programme de formation continue, réactualisation du projet

Les valeurs partagées au sein des instituts de formation du GHT du Cher sont le partage, la collaboration, la transparence, l'implication, la confiance et la bienveillance.

La coordination des instituts de formation du GHT du Cher est basée sur la confiance, le respect mutuel, la reconnaissance des richesses de chacun et la volonté de travailler ensemble.

## 2.4. Le contexte local

### 2.4.1 Présentation de la ville

La ville de Bourges est la préfecture du département du Cher. Avec 66 528 habitants, c'est la 3<sup>ème</sup> ville de la région Centre-Val de Loire et la commune la plus peuplée du département.

La communauté d'agglomération, Bourges Plus, regroupe 17 communes et représente plus de 100 000 habitants.

Géographiquement, la ville de Bourges occupe une position centrale au sein du département du Cher. Cette position peut expliquer l'origine géographique des élèves : en moyenne, 88% des élèves sont originaires du département du Cher.

Bourges est reliée à Paris, Clermont-Ferrand par l'A71 et à Châteauroux par la N151. L'A71 permet d'accéder à Orléans par autoroute. L'A85 permet de rejoindre Tours. La ville est desservie par la ligne ferroviaire Paris-Vierzon-Montluçon et se situe sur l'axe Nantes-Lyon via Tours.

Le bassin de vie de Bourges est marqué par des spécificités industrielles et un tertiaire développé. Il bénéficie d'atouts agricoles et touristiques. Parmi les priorités du schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT), est inscrite la consolidation de l'offre de formation qui se décline en deux points :

- La consolidation de l'appareil de formation dans le domaine sanitaire et social pour améliorer la prise en compte des besoins des personnes en situation de dépendance.
- L'accès à la formation et à l'emploi pour les publics en difficultés des secteurs urbains et ruraux.

*Source : Regard sur le bassin de vie de Bourges - Document réalisé par les services du Conseil Régional, avec l'aide de l'INSEE, de l'ORFE (Gip Alfa Centre) et de Centreco.*

En matière de formation, l'agglomération de Bourges compte environ 4500 étudiants. Le territoire propose une offre variée en matière d'études supérieures et formations post-Bac : Ecole Nationale Supérieure d'Art (ENSA), Institut National des Sciences Appliquées (INSA), Ecole Supérieure de Communication (ESTACOM), Facultés de Droit et de Sciences, lycées et le Centre de Formation des Apprentis qui proposent de nombreux BTS, des DUT...

Deux lycées proposent l'enseignement du Baccalauréat professionnel Services aux personnes et aux territoires (SAPAT, : le Lycée professionnel agricole du Subdray. Le Lycée professionnel Jean Mermoz forme également au Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne (ASSP). Les baccalauréats SAPAT et ASSP permettent aux élèves aides-soignants de bénéficier de dispenses de formation.

Le Pôle de formations sanitaires et sociales de Bourges regroupe sur un même site l'IFAS-IFA rattaché au centre hospitalier de Bourges, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (FSI) ,l'Institut de Formation Auxiliaire de Puériculture (FAP), l'Institut de Formation des ergothérapeutes rattachés à l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS) Croix-Rouge et l'Ecole Régionale du Travail Social (ERTS) dont le siège est situé à Olivet et qui forme les assistants de soins en gérontologie, surveillants de nuit, éducateurs spécialisés, assistants éducatifs et sociaux, moniteurs éducateurs...

...

Sources : <https://www.ville-bourges.fr> et [www.agglo-bourgesplus.fr](http://www.agglo-bourgesplus.fr)

## 2.4.2. Présentation du Centre Hospitalier de rattachement

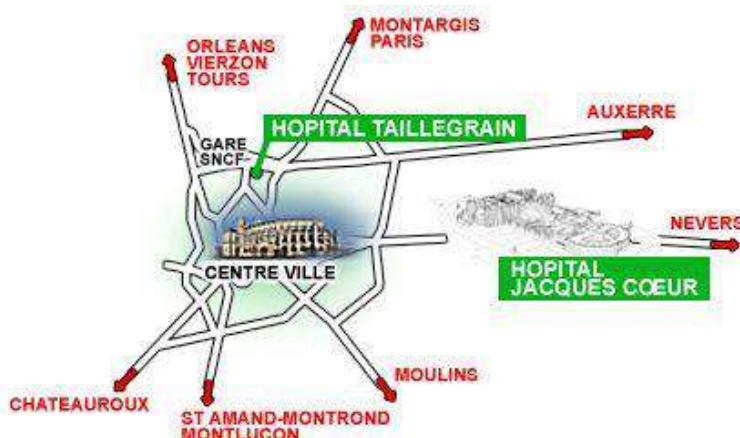
L'IFAS-IFA de Bourges est rattaché au Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges.

- **Données d'activités** (Source : Projet médico-soignant de territoire 2024 2028)

Le Centre Hospitalier de Bourges compte 768 lits et 146 places réparties comme suit :

- Médecine : 324 lits / 67 places (dont 22 d'HAD)
- Chirurgie : 66 lits / 18 places
- Gynécologie-Obstétrique : 36 lits / 5 places
- Soins médicaux et de Réadaptation : 51
- EHPAD : 157 lits / 20 places
- SSIAD : 26 places

Le Centre Hospitalier de Bourges, déploie ses activités sur deux sites : le Centre Hospitalier Jacques Cœur et l'hôpital Taillegrain.



Sur le site de l'hôpital Jacques Cœur se trouvent regroupés :

- les services de court séjour, soins de suite et réadaptation, rééducation, d'accueil des urgences,
- le plateau technique (blocs opératoires, soins intensifs, ...),
- les services médico-techniques (laboratoire de biologie polyvalente, anatomie pathologique, imagerie médicale, angioplastie coronaire, scanner, IRM, pharmacie),
- les consultations externes, le service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées,
- le SAMU Centre 15, l'Etablissement Français du Sang – Centre Atlantique.

L'Hôpital Taillegrain est orienté vers l'accueil et l'hébergement de longue durée et temporaire des personnes âgées.

L'activité du Centre Hospitalier de Bourges (chiffres clefs Edition 2022) :

- 45 835 séjours,
- Une durée moyenne de séjour de 6,8 jours,
- 19738 patients hospitalisés au moins une fois en MCO,
- 25,6% de l'activité MCO se fait en ambulatoire, pour la chirurgie ce taux passe à 56,6%,
- 849 séjours en hospitalisation complète en SSR et 12 venues en HDJ (hospitalisation de jour),
- 43596 journées d'hébergement en EHPAD, 2260 accueils de jour gériatrique
- 20918 journées d'hospitalisation en USLD,
- 6633 journées de prise en charge en SSIAD,
- 9 229 journées de prise en charge en HAD,
- 193 857 consultations externes (y compris urgences, imagerie et laboratoire).

**2<sup>ème</sup> employeur du département du Cher**, le Centre Hospitalier de Bourges emploie **1951 professionnels** (en ETP Equivalents Temps Plein) qui représentent 131 métiers et spécialités médicales. Le personnel non médical représente 1 774 professionnels et le personnel médical 199.

Le Centre Hospitalier de Bourges est le 1<sup>er</sup> employeur de la ville de Bourges et l'établissement support du GHT du Cher.

- **Situation géographique de l'institut de formation par rapport à l'établissement de rattachement et impact sur le fonctionnement**

L'institut de formation aide-soignant et ambulancier de Bourges est situé au sein du Pôle de Formations Sanitaires et Sociales, rue Gaston Berger. Il partage les locaux avec l'IFSI / IFAP rattaché à l'IRFSS Croix Rouge de Tours et l'ERTS.

L'IFAS est situé à 4,5 km du Centre Hospitalier Jacques Cœur.

Des liaisons sont organisées entre l'institut et le Centre Hospitalier :

- Acheminement du courrier interne et ramassage du courrier externe : 3 fois par semaine, lundi, mercredi et vendredi,
- Distribution du linge (tenues des élèves aides-soignants) : une fois par semaine,
- Livraison des fournitures de bureau en fonction des commandes,
- Récupération des archives : une fois par an à la demande de l'institut,
- Prestation « cuisine » sur commande.

Le centre hospitalier de sancerre rattaché au centre hospitalier de Jacques cœur depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025 a une activité de moyen et long séjour, hébergement, SSIAD.

- **Gestion de l'institut de formation / organisation**

Les professionnels de l'IFAS-IFA sont des agents du Centre Hospitalier de Bourges, ils sont gérés administrativement par la Direction des Relations Humaines. Le directeur assure la gestion au sein de l'institut et transmet les informations à la direction des Relations Humaines : gestion des plannings, gestion des congés, entretien annuel d'évaluation, entretien de formation...

L'institut de formation aide-soignant et ambulancier bénéficie de l'accompagnement de la direction des Affaires Financières de la Contractualisation et du Contrôle de Gestion pour l'élaboration et le suivi du budget, la rédaction du plan d'équipement, la transmission du bilan pédagogique et financier à La Région. L'institut transmet les données utiles à la Direction des Affaires Financières de la Contractualisation et du Contrôle de Gestion qui assure les liens avec le Conseil Régional.

Pour les commandes, des équipements, hors locaux communs aux trois instituts, l'IFAS fait appel à la Direction des Achats, des Travaux et de la Logistique.

Le directeur de l'institut de formation dispose d'une délégation de signature. Son supérieur hiérarchique directe est le Directeur Général du Centre Hospitalier. Jacques Cœur Bourges - Sancerre

- **Représentation de l'institut au sein des instances du CH / Place du directeur d'institut dans son établissement**

Le directeur de l'IFAS-IFA assiste aux réunions de direction, à la Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médicotechnique (CSIRMT) du Centre Hospitalier Jacques Cœur, du centre hospitalier George Sand et à la CSIRMT de groupement. IL est associé aux réunions à chaque fois que l'institut est concerné.

Des liens sont établis avec l'équipe pédagogique, notamment avec le Comité de Lutte contre la Douleur (CLUD), l'Unité de Prévention du Risque Infectieux (UPRI), l'Unité Médico-Judiciaire (UMJ), le service de médecine préventive

- **Représentation de l'établissement de rattachement dans les instances de l'institut et participation à la formation, à la sélection et aux évaluations :**

Le Directeur Général ou son suppléant (La Directrice de Relations Humaines), la coordonnatrice des soins ou son suppléant et une aide-soignante du Centre Hospitalier sont membres de l'ICOGL conformément à la réglementation, et selon les arrêtés de composition pris par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les professionnels du Centre Hospitalier de Bourges participent à la formation en qualité d'intervenants extérieurs, aux jurys des épreuves de sélection et aux évaluations. Des professionnels d'autres établissements de santé publics et privés ou d'autres structures participent également à la formation, à l'évaluation et aux jurys de sélection. Ils interviennent sur leur temps de travail ou reçoivent des honoraires.

#### 2.4.3. Historique de l'institut formation

Historiquement, la ville de Bourges comptait deux écoles de formation des aides-soignants :

- Une école rattachée au Centre Hospitalier Spécialisé Beauregard, devenu le Centre Hospitalier George Sand,
- Un Centre de Formation d'Aides-Soignants créé en mars 1982 et rattaché au Centre Hospitalier Jacques Cœur, dans l'enceinte du centre de gérontologie des Prés-Fichaux, rue Taillegrain à Bourges ;

En 2000, les deux écoles sont regroupées pour faire place à l'école inter hospitalière de formation aides-soignants. Lors de ce regroupement, il est acté que le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement gestionnaire et le directeur des soins du Centre Hospitalier George Sand est le référent pédagogique. En Octobre 2005, l'école inter hospitalière devient l'Istitut Inter hospitalier de Formation Aide-Soignant de Bourges : IIFAS.

En Octobre 2015, l'IIFAS intègre le Pôle de formations sanitaires et sociales, situé rue Gaston Berger à BOURGES. Il sera rejoint par l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), l'Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP) et l'Ecole Régionale du Travail Social (ERTS).

En 2017, l'IIFAS devient l'Institut de Formation Aide-Soignant (IFAS) rattaché au Centre Hospitalier Jacques Cœur de Bourges.

En 2021, est créé l'institut de formation des ambulanciers (IFA) pour une rentrée en janvier. La rentrée de septembre est créée simultanément et en concertation à l'IFA de Châteauroux. L'IFA est le seul institut préparant au diplôme d'Etat d'ambulancier du CHER.

#### 2.4.4. Evolution du nombre de candidats au concours

Depuis 2014, l'IFAS de Bourges est confronté à une relative baisse du nombre de candidats inscrits à la sélection, notamment celle pour la rentrée de janvier. Cette baisse n'est pas spécifique à l'institut de formation de Bourges, l'ensemble des instituts au niveau régional fait le même constat. Cette tendance s'observe également au niveau national.

- Evolution du nombre de candidats inscrits dans les IFAS iFA du territoire depuis 2023 :

Nombre d'inscrits à la sélection aide-soignante :

Années	2023	2024	2025
<b>IFAS de Bourges</b>	139	141	139
<b>IFAS de Saint Amand</b>	70	62	68
<b>IFAS de Vierzon</b>	91	93	110
<b>Antenne d'Aubigny</b>	11	13	19

Nombre d'inscrits à la sélection ambulancier :

Années	2023	2024	2025
<b>IFA de Bourges</b>	4 + pacte	12+ pacte	13

Les instituts de formation aide-soignant du GHT du Cher sont parvenus à maintenir le nombre d'élèves présents à la rentrée, en faisant appel aux candidats admis en liste complémentaire sur un autre institut du GHT.

Par ailleurs, L'IFAS de Bourges a intensifié sa stratégie de communication pour pallier le risque de diminution de la volumétrie des apprenants.

### 3. Le diagnostic

#### 3.1. Bilan du précédent projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'institut est évalué à partir du projet de référentiel HCERES pour l'évaluation des formations paramédicales. Bien que ce référentiel soit rédigé pour les Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI), les critères relatifs au projet pédagogique peuvent s'adapter aux IFAS. Pour chaque critère, un état des lieux est réalisé et les actions à mettre en œuvre si nécessaire sont définies.

Les attendus du référentiel HCERES :

*Le projet pédagogique est formalisé. Il comporte :*

- *Les orientations de la formation.*
- *La conception générale de la formation et les choix pédagogiques en lien avec les métiers préparés : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier.*
- *Les objectifs d'apprentissage et de formalisation.*
- *L'individualisation des parcours.*
- *La planification de l'alternance.*

- La liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires.
- Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil.
- Les prestations offertes à la vie étudiante.
- Les indicateurs d'évaluation du projet.

Critères	Etat des lieux	Actions à mettre en œuvre
<b>Les orientations de la formation</b>	L'offre de formation et la réglementation sont présentées dans le projet pédagogique.	
<b>La conception générale de la formation et les choix pédagogiques : les valeurs, les finalités visées avec le profil attendu et les compétences pour exercer le métier</b>	Le projet pédagogique présente : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les principes et méthodes pédagogiques,</li> <li>- les intentions pédagogiques,</li> <li>- les concepts et les moyens pédagogiques,</li> <li>- les modalités d'évaluation.</li> </ul>	Préciser les valeurs dans le projet pédagogique.
<b>Les objectifs d'apprentissage et de formalisation</b>	Le projet pédagogique présente les modules de formation et les stages conformément au référentiel.  Pour chaque module, le projet de formation annexé au projet pédagogique et mis à jour annuellement détaille : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les compétences attendues,</li> <li>- les objectifs,</li> <li>- les moyens pédagogiques mis en œuvre,</li> <li>- les modalités d'évaluation.</li> </ul>	Harmoniser les fiches pédagogiques
<b>L'individualisation des parcours</b>	Les objectifs et les modalités du suivi pédagogique sont détaillés dans le projet pédagogique.	Former un groupe de travail pour harmoniser le suivi pédagogique
<b>La planification de l'alternance</b>	L'alternance est revue chaque année, elle est conforme au référentiel, elle prend en compte les objectifs et le bilan réalisé annuellement. Elle est annexée au projet pédagogique.	Anticiper davantage la planification
<b>La liste des lieux et places de stage négociés en lien avec les obligations réglementaires</b>	Les stages sont organisés en lien avec les obligations réglementaires. Les demandes de stage sont faites auprès des	Annexer au projet pédagogique la liste des lieux et places de stage en fonction de leur typologie.

	<p>établissements qui accueillent des élèves. Les parcours de stage sont organisés en fonction des possibilités d'accueil et des parcours des apprenants.</p> <p>Des conventions tripartites sont signées pour chaque stage.</p> <p>La liste des lieux et place de stage n'est pas décrite dans le projet pédagogique.</p>	<p>Organiser et mettre en œuvre une commission de stage avec les partenaires</p>
<b>Les modalités d'encadrement et de tutorat négociées avec les responsables des structures d'accueil</b>	<p>Ces éléments ne sont pas intégrés au projet pédagogique. Un travail régional et finalisé et validé par l'ARS : guide pour les tuteurs</p>	<p>Préciser dans le projet pédagogique les modalités d'encadrement et de tutorat, objectifs de stage, bilan mi stage, horaires...</p> <p>Mettre en place la charte d'encadrement</p> <p>Présenter les outils formalisés par le COPIL IFAS et validé par l'ARS</p> <p>Mettre en œuvre la formation tutorat</p>
<b>Les prestations offertes à la vie étudiante</b>	<p>Les élèves peuvent bénéficier de facilités pour prendre leur repas au CH (1 euro) ...</p>	<p>Inclure dans le projet pédagogique un volet vie des élèves.</p> <p>Négocier avec le CROUS</p>
<b>Les indicateurs d'évaluation du projet</b>	<p>Les indicateurs d'évaluation ne sont pas précisés dans le projet.</p>	<p>Définir des indicateurs d'évaluation du projet et assurer un suivi et un réajustement annuel.</p>

### 3.2. Impact du projet pédagogique partagé sur le projet d'institut

Dans le cadre de la rédaction du projet pédagogique partagé, cinq thématiques ont été retenues en prenant en compte le projet médico-soignant 2024-2028 partagé, le projet de soins partagé et les recommandations du Conseil Régional et de l'ARS Centre-Val de Loire :

- Méthodes pédagogiques et développement du numérique
- La collaboration avec les services de soins / stages,
- la mise en œuvre de la démarche qualité au sein des instituts de formation,
- L'ouverture vers l'extérieur, la communication et attractivité,
- La coopération entre les instituts de formation et management

La mise à jour du projet pédagogique partagé sera présentée lors des ICOGI, à l'ensemble des professionnels des instituts de formation du GHT. Il a été validé par le Costrat du GHT aux instances du GHT pour validation.

#### Synthèse du projet pédagogique partagé :

Afin de mesurer l'impact des orientations retenues dans le projet pédagogique partagé sur le projet d'institut, il a été décidé de reprendre les grandes actions et pour chacune d'entre elles de réaliser un état des lieux et d'identifier les projets et/ou perspectives.

L'état des lieux a pour objet de décrire ce que l'institut a mis en place, les moyens dont il dispose, ses points forts et ceux qu'il souhaite développer. A partir de cet état des lieux, l'institut décline ses perspectives et/ou ses projets.

#### ▪ **Les méthodes pédagogiques et développement du numérique**

En s'appuyant sur l'obligation d'introduire le numérique en santé dans les référentiels de formation (2024 pour les IDE et 2025 pour les aides-soignants et les ambulanciers), les instituts de formation paramédicale du GHT du Cher ont mené une réflexion commune pour s'inscrire dans ce mouvement.

Thèmes	Etat des lieux	Projets / perspectives
Développer la FOAD	L'IFAS-IFA met en place quelques enseignements FOAD.  Les formatrices participent au groupe de travail mis en place au sein de la Région pour la mise en place du numérique en santé  Recrutement d'un ingénieur pédagogique multi média	Poursuivre le travail engagé au sein du GHT, dans le cadre de la mise en œuvre de la FOAD pour le Module 8.
Développer la simulation	L'IFAS-IFA n'a pas de matériel spécifique pour mettre en place la simulation.  Des jeux de rôle et des mises en situation à l'institut sont proposés aux élèves en fonction des enseignements.  L'utilisation des espaces simulation du pôle sont en négociation  Une formatrice a été formée à la simulation	Disposer de l'espace hospi-simu  Commande matériel (caméra)
Développer l'utilisation du numérique pour le partage d'information	L'IFAS-IFA utilise la plateforme Moodle pour déposer des contenus et l'agenda. Pour le planning, l'IFAS utilise Forméis	Optimiser l'utilisation de Moodle et de Forméis

<b>Développer l'utilisation de la visioconférence</b>	L'IFAS dispose du matériel de visio conférence.	Définir les modalités d'utilisation de la visio conférence.  Développer l'utilisation
<b>Accompagner les apprenants</b>	<p>Les apprenants bénéficient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivis pédagogiques</li> <li>- Guidance pour le travail personnel du Module 8. (EAS)</li> <li>- Rencontres avec le directeur et le formateur référent pour les élèves en difficulté qui n'ont pas validé, analyse de la situation et soutien.</li> <li>- Soutien aux élèves en difficulté : réajustement</li> <li>-</li> </ul>	<p>Analyser les causes des échecs afin de proposer des actions pertinentes, adaptées</p> <p>Harmoniser les pratiques de suivi pédagogique</p> <p>Prévoir des temps de relaxation</p>

▪ **La collaboration avec les services de soins et en particulier l'organisation des stages**

▪ Thèmes	Etat des lieux	Projets / perspectives
<b>Sécuriser les parcours de stage</b>	<p>Les élèves partent en stage avec des objectifs institutionnels et ils doivent rédiger leurs objectifs personnels.</p> <p>Les modalités d'encadrement des stages sont définies dans le règlement intérieur qui est distribué à tous les élèves au début de la formation.</p> <p>Un temps est dédié à la préparation du stage et à l'exploitation de stage au retour.</p> <p>La réglementation relative à la typologie des stages est respectée.</p> <p>Des bilans de mi stage sont réalisés.</p> <p>Une information est donnée aux terrains de stage concernant les horaires.</p> <p>Des référents et des tuteurs de stage sont identifiés.</p> <p>Un travail réalisé en Région et validé par le COPIL des directeurs d'IFAS et l'ARS a été mené par les formateurs. Un outil d'aide d'accompagnement et d'évaluation des compétences en stage a été élaboré en 2024. Une foire aux questions est en cours de validation par l'ARS. Des réunions, organisées par l'ARS ont permis aux directions des soins des établissements et les instituts de formation d'échanger autour des modalités d'accueil et de réalisation des stages.</p>	<p>Mener une réflexion sur le bilan mi-stage en lien avec les professionnels de terrain.</p> <p>Améliorer l'anticipation des demandes des stages</p> <p>Créer une commission d'ateliers</p> <p>Organiser des rencontres avec les établissements recevant les stagiaires</p>

<b>Développer la collaboration entre les établissements de santé et les instituts de formation</b>	<p>Il n'y a pas eu de réunion institut / terrains de stage ces dernières années.</p> <p>Les livrets d'accueil des établissements ne sont pas toujours mis à disposition des élèves lorsqu'ils existent.</p>	<p>Définir les modalités de la collaboration avec les terrains de stage. Mettre en œuvre la charte.</p> <p>Fournir le livret pédagogique aux terrains de stage et récupérer les livrets d'accueil.</p>
<b>Mettre en place des actions de co-construction entre les instituts de formation et les services de soins</b>	<p>Les professionnels des services de soins participent à la formation, au jury de sélection et aux épreuves de validation.</p> <p>Les professionnels des établissements de santé ou d'hébergement interviennent au sein de l'institut de formation, mais l'IFAS-IFA ne travaille pas avec les services de soins pour la construction de tutoriels.</p>	<p>Développer une vraie co-construction, par exemple travailler sur un tutoriel en partenariat institut de formation et services de soins.</p>

- La mise en œuvre de la démarche qualité au sein des instituts de formation**

Thèmes	Etat des lieux	Projets / perspectives
<b>Ancrer la démarche qualité dans le management</b>	<p>Création d'un copil qualité</p> <p>Certifié Qualiopi en novembre 2024</p> <p>Formalisation de procédures (mise en stage, évaluation, contact intervenant...)</p> <p>L'institut est référencé DATADOCK</p>	<p>Poursuivre la dynamique du management par la qualité.</p> <p>Mettre à jour des procédures</p>
<b>Mettre en place un outil de gestion documentaire</b>	<p>Il n'existe pas d'outil de gestion documentaire.</p> <p>Arborescence revue</p> <p>Tous les professionnels de l'IFAS-IFA ont accès à la même base de données, néanmoins, il est difficile de retrouver certains documents. La base est trop dense et pas organisée de manière optimale.</p>	<p>.</p> <p>Mener une réflexion sur la gestion documentaire et l'archivage au sein de l'institut.</p>

- L'ouverture vers l'extérieur : la communication et l'attractivité**

Thèmes	Etat des lieux	Projets / perspectives
<b>Travailler en amont de la formation pour améliorer le recrutement de</b>	<p>L'IFAS-IFA organise des journées Portes ouvertes. Des affiches sont réalisées et une campagne de communication est organisée pour faire connaître ces journées. Les instituts ne possèdent actuellement que peu d'accès sur les</p>	<p>Intégrer le groupe communication de l'Hôpital</p> <p>Créer un nouveau site Web</p>

l'institut de formation	<p>réseaux sociaux rendant la communication auprès de certains publics, difficile.</p> <p>Les instituts disposent de flyers présentant l'institut et les formations.</p> <p>Les professionnels des instituts de formation participent à des forums des métiers, aux manifestations organisées par France travail et par les partenaires. Ils se déplacent dans les lycées pour présenter la formation.</p> <p>L'IFAS-IFA rencontrent des groupes de demandeurs d'emploi ou des jeunes ciblés par la Mission Locale ou France Travail pour une présentation de la formation.</p> <p>L'IFAS-IFA est inscrit dans le projet Trans'Formation pour développer l'attractivité et créer ses propres réseaux de communication.</p> <p>L'IFAS_IFA dispose d'un site Internet.</p>	<p>Utiliser les réseaux de façon autonome.</p> <p>Veiller à la mise à jour du site internet</p>
Développer le partenariat services de soins / institut de formation	<p>Les élèves de l'IFAS-IFA participent aux Portes ouvertes.</p> <p>Une formatrice est membre du CLUD.</p> <p>Des professionnels du centre hospitalier de rattachement et de plusieurs établissements du territoire participent à l'enseignement, aux jurys de sélection et aux évaluations.</p>	<p>Organiser la présence de professionnels à la journée Portes ouvertes.</p> <p>S'associer au centre hospitalier de Bourges pour la journée d'accueil des élèves de terminale.</p> <p>.</p>
Développer les outils de communication	<p>Mise en place d'outils de communication : dépliant de présentation de l'institut, Kakémono, présentation du projet pédagogique partagé, communiqué de presse, information au sein du centre hospitalier (affiche, articles dans la revue interne).</p> <p>Réflexion en cours sur la stratégie de communication en collaboration avec la Direction de la communication de l'hôpital et en lien avec le projet Trans'formation</p>	<p>Formaliser la stratégie de communication</p> <p>Créer un nouveau site Web</p> <p>Utiliser les réseaux de façon autonome</p>

- **Le management RH et La coopération entre les instituts de formation**

Thèmes	Etat des lieux	Projets / perspectives
Les ressources humaines	L'institut de formation dispose du CV de chaque formateur.	Pérenniser l'organisation RH

	<p>Des entretiens de formations sont réalisés annuellement, ils permettent d'identifier les besoins en formation des professionnels.</p> <p>Depuis avril 2018, l'institut de formation reçoit la veille documentaire transmise par mail par la documentaliste de l'IFSI de Vierzon.</p> <p>De nouvelles missions ont été créées : coordinatrice du suivi qualité, coordinatrice de la pédagogique et des alternances, coordinatrice de la formation continue et des stages</p> <p>Un départ d'une formatrice en aout 2025</p>	<p>Pourvoir un poste de formateur manquant dès le 21 aout 2025</p> <p>Un départ d'une formatrice en master pédagogique est prévu en septembre</p>
<b>Les ressources matérielles</b>	L'institut de formation dispose de matériel pour l'enseignement en salle de pratique.	Etablir un inventaire du matériel disponible sur l'institut de formation
<b>Les ressources pédagogiques</b>		Identifier les ressources pédagogiques de l'institut
<b>La coordination des instituts de formation</b>	<p>La coordination des instituts de formation du GHT est mise en place depuis mars 2017. Des réunions de directeurs sont organisées (1 par trimestre)</p> <p>Des réunions de formateurs sont organisées.</p> <p>.</p>	Développer la coordination au sujet des process qualité : organiser des audits blancs

## 4. Les projets de l'institut

L'analyse du contexte et du positionnement de l'institut de formation au sein des différents projets, l'impulsion que souhaite donner l'équipe pédagogique à la formation, ont permis d'identifier les axes du projet de l'institut pour les 5 prochaines années :

- Axe 1 : Les évolutions pédagogiques et le numérique, développement de la formation continue
- Axe 2 : L'accompagnement des élèves
- Axe 3 : Le fonctionnement et le management de l'institut
- Axe 4 : la qualité et la sécurisation des processus
- Axe 5 : L'enseignement clinique et la collaboration avec les professionnels de terrain
- Axe 6 : Le développement de la communication et l'activité de recherche

Certains axes sont communs aux axes du projet pédagogique partagé, il ne s'agit pas de réécrire le projet pédagogique partagé mais de définir les actions spécifiques à mettre en œuvre au sein de l'institut de formation. Les actions du projet d'institut sont complémentaires des actions retenues dans le cadre du projet pédagogique partagé.

- **Les ambitions sont de :**

- Former des professionnels qui répondent aux besoins, aux attentes des employeurs et des patients.
- Donner du sens aux apprentissages scolaires : préparer les apprenants à leur futur métier et aux évolutions du système de santé et plus largement aux évolutions sociétales et à leurs impacts sur la prise en soins des patients ou des résidents en structure d'hébergement.
- S'adapter aux attentes des apprenants et aux évolutions des méthodes pédagogiques.
- Adapter la formation aux besoins des apprenants pour les accompagner vers l'obtention du diplôme.

#### **4.1. Les évolutions pédagogiques et le numérique**

- **Le contexte**

Pour faire face à la réorganisation du système de santé, aux évolutions des attentes des établissements et de la population, les professionnels soignants doivent pouvoir s'adapter. Les instituts de formation ont une carte à jouer dans ce domaine : former des professionnels capables d'analyser, de remettre en question leur pratique, de prendre des initiatives, de faire face aux transformations du système de santé. Pour répondre à ces besoins, l'équipe pédagogique doit régulièrement questionner ses méthodes pédagogiques et s'adapter.

Dans un contexte d'évolution du profil des étudiants, de leur appétence pour les nouvelles technologies, l'IFAS-IFA doit s'adapter pour répondre à la demande.

Les enjeux sont de :

- Mettre en œuvre des nouvelles méthodes pédagogiques au profit d'un apprentissage plus réussi ;
- Construire des parcours de formation adaptés ;
- Faciliter l'accès à l'ensemble des ressources et à l'information les EAS et EA quel que soit leur cursus ; Harmoniser les alternances et contenus au niveau des différentes promotions et des instituts de formation du GHT ;
- S'adapter aux demandes et besoins des élèves ;
- Accompagner les apprenants dans leur processus d'appropriation des outils.

▪ **Le plan d'actions**

Actions	Echéances	Indicateurs
<b>Faire du lien, donner du sens</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place le raisonnement clinique, fil conducteur sur tous les modules</li> </ul>	Dès la rentrée 2025	Projet de formation Résultats aux évaluations Satisfaction des apprenants
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les apprenants à leur futur métier en les aidant à comprendre et accepter les contraintes et la discipline</li> </ul>	Dès 2025	Nb d'élèves en difficulté Nb de décisions disciplinaires Bilan de stage / rapport des lieux de stage
<b>Développer l'utilisation du numérique</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place la FOAD : poursuivre le travail engagé au sein du GHT,</li> </ul>	2025	Nb d'heures de FOAD
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre le programme lié aux compétences numériques</li> </ul>	2025	Intégration des 18h dans le projet Utilisation des capsules des capsules
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser la visioconférence :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installer le matériel,</li> <li>▪ S'approprier la technique : formations réalisées par le TIC,</li> <li>▪ Définir les modalités d'utilisation de la visioconférence.</li> <li>▪ Construire des outils (scénarii, escape game...)</li> </ul> </li> </ul>	2025	Matériel installé Formatrices aptes à utiliser le matériel Nombres de scénarii
<b>Développer la simulation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la formation pour les formatrices : perfectionnement à la construction des scénarii et au débriefing</li> <li>- Collaborer avec l'ingénieur pédagogique</li> </ul>	2026	Nb de formatrices formées  Nombre de projet collaboratif
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposer du matériel nécessaire :               <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utiliser l'hospi -simu</li> </ul> </li> </ul>	2026	Existence de la procédure de prêt
<b>Mener une réflexion sur les évaluations</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre le dispositif d'évaluation validé par l'ARS</li> <li>- Faire le bilan</li> </ul>	2025	Existence d'un outil de suivi des résultats en lien avec les modifications apportées

		Bilan réalisé et réajustements mis en œuvre Résultats des élèves
- Analyser les mauvais résultats aux évaluations : compréhension des questions... - Analyser les causes des échecs afin de proposer des actions pertinentes, adaptées	2026	Analyse réalisée / actions correctives mises en œuvre
<b>Questionner l'alternance</b>		
- Questionner la planification des modules : alternance enseignement théoriques et enseignements cliniques, planification des modules en discontinu, le présentiel Vs distanciel...	2025	Résultats aux évaluations Questionnaire de satisfaction
- Evaluer la nouvelle planification mise en place en 2024-2025	2026	Résultats évaluations Questionnaire de satisfaction
<b>Répondre aux besoins des élèves en cursus partiel ou dispense de formation</b>		
- Adapter la formation pour les élèves en dispense de formation et en cursus partiel pour répondre au mieux aux besoins des apprenants : TPG, APIC, API	2025	Résultats aux évaluations Questionnaire de satisfaction
<b>Promouvoir la formation par l'apprentissage</b>		
Stabiliser et augmenter le quota d'EAS apprenti pour	2026	Nombre d'apprentis AS
- Ouvrir une classe dédié apprentissage pour la filière d'ambulancier en septembre 2026	2026	Nombre d'apprentis ambulanciers
- Conforter les liens et la coordination avec le CFA SMS	2026	Nombre de réunions d'coordination avec le SMS
- Développer le réseau avec de potentiels employeurs en réinterrogeant nos modes de communication	2026	
<b>Développer la formation continue</b>		
Etudier les besoins de formations auprès de nos partenaires	2026 2027	Recueil de besoins effectué
Pérenniser l'existant et Proposer 1 nouvelle action par an	2026	Nombre de sessions Satisfaction

## 4.2. L'accompagnement des élèves

### ▪ Le contexte

L'institut de formation est régulièrement confronté aux difficultés des apprenants, ces difficultés sont diverses : difficultés d'apprentissage, difficultés financières, difficultés socio-familiales, problèmes de discipline ou de comportement...

Certains apprenants ne parviennent pas à faire face à une formation qui demande de la concentration, une remise en question, de la disponibilité et représente une charge de travail importante. Ils ne se sont pas suffisamment préparés pour affronter les contraintes : éloignement, gestion des distances, difficultés financières, organisation familiale...

De nombreux apprenants sont en difficulté pour constituer un dossier, fournir des justificatifs nécessaires pour leur admission ou leur dossier de demande de bourse par exemple.

La diversité des parcours qui constitue une richesse en termes d'expériences et de compétences, peut se révéler difficile à gérer pendant la formation. La confrontation des plus jeunes issus du milieu scolaire aux personnes ayant déjà exercé peut être source d'incompréhensions, de tensions, un frein à l'expression.

### ▪ Les enjeux

- Accompagner, soutenir, conseiller les apprenants pour leur permettre de faire face au(x) problème(s), surmonter les difficultés rencontrées et obtenir le diplôme à l'issue de la formation.
- Eviter les abandons en cours de formation.
- Placer les apprenants dans les conditions optimales pour réussir leur formation.

### ▪ Le plan d'actions

Actions	Echéances	Indicateurs
<b>Accompagner les élèves en amont de leur entrée en formation</b>		
- Constituer un dossier regroupant toutes les informations utiles : accès au logement, transports public...	2025	Dossier constitué Questionnaire de satisfaction
- Formaliser des outils d'aide en ligne	2025	Outils d'aide disponibles Nb de participants au temps de rencontre
- Proposer une formation de remise à niveau (type visa3)	2026	Nombre d'élève sur ce cursus
<b>Prévenir les décrochages</b>		

- Définir des indicateurs pour repérer les apprenants en difficulté	2026	Nb de décrochages Nb d'analyses réalisées
- Recenser les décrochages et analyser les motifs de décrochage	2026	Existence des indicateurs de repérage
- Travailleur davantage sur les représentations, l'image du métier	2025	Comptes-rendus des réunions
- Suivre et analyser le taux d'absentéisme	2025	Taux d'absentéisme
- Questionner le suivi pédagogique et formaliser la fiche pédagogique		Fiche formalisée Satisfaction
-		
<b>Accompagner les élèves pour leur prise de poste</b>		
- Proposer un atelier en dehors du temps de formation : rédiger une demande d'emploi, se préparer à un entretien de recrutement	2026	Nb de participants à l'atelier et questionnaire de satisfaction
- Participer au suivi de l'insertion des nouveaux diplômés : organiser le recueil d'information sur l'emploi après la formation pour être plus exhaustif.	2025	Taux de réponse
-	2025	
<b>Développer des actions autour de la vie des élèves</b>		
- Inclure dans le projet pédagogique un volet « vie des élèves »	2025	Existence du volet vie des élèves dans le projet pédagogique
- Mener une réflexion sur l'accompagnement des élèves avec l'hypnose par exemple, accompagnement individuel ou en atelier collectif plus régulier. - Réfléchir à d'autres outils autour du sport (marche, brain gym...)	A partir de la rentrée 2018	Actions mises en place Nb de participants Questionnaire de satisfaction

#### 4.3. Le fonctionnement de l'institut et le management

- **Le contexte**

Depuis juillet 2024, le poste de coordinatrice adjointe à la direction n'existe plus ; ce qui a pu avoir un impact sur le suivi de la mise en œuvre des alternances et de la pédagogie et la crainte pour les formateurs d'être moins accompagnés. La moyenne en nombre d'année d'expérience de formateurs est de 5,2 ans. Si toutes les formatrices ont suivi une formation de base sur le métier de formateurs, aucune à ce jour n'a encore suivi une formation pédagogique complète et approfondie. Une formatrice suit sur l'année universitaire 2025 2026, le cursus du master 2 en ingénierie pédagogique adulte.

Par ailleurs, le changement de direction apportant une vision parfois différente de ce qui était mis en place a pu également susciter quelques craintes. Mais, l'équipe pédagogique,

technique et administrative a émis le souhait de changements organisationnels et d'évolution dans la conception pédagogique.

C'est pour quoi un séminaire en juillet 2024 a été organisé pendant lequel un état des lieux a été formalisé en équipe pour amorcer les stratégies d'évolution à envisager. Cette méthode s'est révélée fédératrice et a permis de préciser un socle fondateur des nouvelles modalités organisationnelles et managériales.

#### ▪ **Les enjeux**

- Mettre en œuvre d'une organisation adaptée aux besoins d'apprentissage des apprenants et aux besoins des professionnels
- Développer les compétences des professionnels
- Proposer un fonctionnement efficient répondant aux problématiques régionales et locales
- Instaurer une qualité de vie au travail adaptée et permettant l'épanouissement professionnel

#### ▪ **Le plan d'actions**

<b>Actions</b>	<b>Echéances</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Améliorer l'organisation au sein de l'institut de formation</b>		
- Développer la transversalité /responsable de module	2024	Satisfaction des professionnels heures « dégagées »
- Etablir les modalités de communication au sein de l'équipe et entre les élèves et l'équipe	2025	Modalités de communication écrites et diffusées
- Etablir des procédures dégradées en cas d'absence de du directeur	2026	Procédures écrites, diffusées, connues
- Formaliser les fiches missions	2025	Fiches formalisées
- Nommer des coordinateurs : qualité, pédagogie et alternance	2025	Satisfaction Nombre de réunions de coordination Suivi de compte rendu Suivi alternance, qualité (à préciser)
- Prise en compte des demandes de l'équipe pour l'ordre du jour réunion pédagogique	2024	Points à l'ordre du jour issus des demandes des formateurs
<b>Développer les compétences des professionnels</b>		
- Favoriser le départ en formation adaptée aux besoins	2026	Nombre de départ

- Mettre à l'ordre du jour les retours d'expériences (formation, activités pédagogiques)	2025	Nombre de retours d'expérience
- Mettre en œuvre des temps d'analyse de pratiques	2026	Mise en œuvre effective Satisfaction
- Nommer des coordinateurs (cf. ci-dessus)	Dès 2024	Satisfaction
- Mettre en place le compagnonnage pour les nouveaux arrivants	2025	Document écrit, diffusé, connu
- Etablir une cartographie des référents	2026	
- Participer à des colloques ou congrès	2027	
-		
<b>Développer la collaboration entre les instituts au sein du pôle de formations sanitaires et sociales</b>		
- Définir les modalités de fonctionnement au sein du pôle <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Améliorer la planification de l'utilisation des salles</li> <li>▪ Faciliter l'accès pour les élèves à une imprimante partagée et définir les modalités de son utilisation</li> <li>▪ Définir les modalités d'utilisation de la salle de pratique hospi simu</li> </ul>	2026	Procédures rédigées Outils disponibles
- Poursuivre les réunions des directeurs de chaque institut	2024	Nb de réunions Comptes-rendus des réunions
- Poursuivre la démarche commune dans le cadre de la sécurité incendie et de la sécurisation de l'établissement	2026	Dates des formations et des exercices et nb de participants
<b>Améliorer l'environnement de travail</b>		
- Acheter le matériel nécessaire répondant aux besoins	2025	Achats effectués
- Instaurer des temps et espace de convivialité	2025	Temps organisé

#### 4.4. La qualité et la sécurisation des processus

Depuis la loi de septembre 2018, les instituts de formation sont soumis à l'obligation de certification Qualiopi.

L'IFAS-IFA a obtenu le renouvellement de sa certification Qualiopi en novembre 2024.

En 2024, Afin de répondre aux critères de la V9 du référentiel de certification, L'Institut a répondu favorablement à l'offre de l'ANFH permettant un accompagnement à cette certification. Cet accompagnement sous forme d'un audit blanc et de conseils quant à l'interprétation des critères et indicateurs a eu lieu début septembre 2024.

Un Comité de Pilotage des processus Qualité s'est mis en place en juillet 2024. Il est composé du Directeur, de deux formateurs et d'une secrétaire.

Sous la responsabilité du directeur, ce comité a pour mission d'effectuer l'état des lieux des processus, de proposer et d'assurer le suivi des actions d'amélioration, d'accompagner l'équipe aux évolutions.

Ce Copil Qualité s'est réuni une fois par semaine de septembre à novembre. Un point qualité est effectué à toutes les réunions pédagogiques qui ont lieu toutes les deux à trois semaines. Le Copil se réunit une fois par mois pour suivre les évolutions.

La stratégie managériale de la qualité impulsée par le directeur est une stratégie inductive et participative, impliquant chacun des acteurs de l'Institut.

Néanmoins, si la plupart des risques sont identifiés, ils ne sont pas recensés, analysés et priorisés. Un évènement indésirable grave survenu en 2017 a fait l'objet d'une analyse et de la mise en place d'actions correctives. Toutefois, l'absence de fiche de déclaration d'évènement indésirable ne permet pas de recenser les risques à postériori et de les traiter de manière optimale.

#### ▪ **Les enjeux**

- Poursuivre l'engagement de l'institut dans la démarche qualité afin d'assurer aux apprenants une formation de qualité, l'équité dans le traitement, la justice et la réussite.
- Sécuriser les processus afin de limiter le risque juridique.

Développer les liens entre les trois instituts du pôle de formations sanitaires et sociales afin de gagner en efficience, en crédibilité vis-à-vis des interlocuteurs extérieurs et des usagers du pôle de formation

Actions	Echéances	Indicateurs
<b>Améliorer l'organisation au sein de l'institut de formation (cf.ci dessus)</b>		
<b>Développer la démarche qualité et sécuriser les processus</b>		
- sécuriser les processus	2026	Existence des processus
- Effectuer 2 à 3 quick audits par an	2026	Quick audit effectués
- Organiser des audits blancs internes puis en GHT	2026-2027	Audits blancs effectués
- Mettre à jour la cartographie des risques : recenser les risques, leur fréquence et leur impact en cas de survenue. - Définir le plan d'actions	2026	Existence de la cartographie des risques
- Poursuivre la rédaction des procédures à rédiger en priorité, les écrire et les diffuser	Dès 2025	Nb de procédures rédigées
- Mener une réflexion sur la gestion documentaire et l'archivage au sein de l'institut	2026	Document écrit, diffusé, connu
- Analyser les fiches d'événements indésirables		
- Etablir des procédures dégradées en cas d'absence de du directeur	2025	Procédure formalisée
- Harmoniser les pratiques	2026	satisfaction

## **Répondre aux exigences des prestataires, aux attentes des employeurs et du public.**

Formaliser les enquêtes de satisfaction	2025	Analyse des résultats
---	------	-----------------------

### **4.5. L'enseignement clinique et la collaboration avec les professionnels de terrain**

#### **▪ Le contexte**

En 2021, la mise en œuvre des référentiels aide-soignant et ambulancier ont mobilisé les équipes de formateurs sur l'information et la communication des attentes auprès des équipes accueillant des stagiaires.

Les formations aide-soignante, ambulancière sont basées sur le principe de l'alternance : formation théorique et formation clinique. Elles laissent une large place à l'apprentissage sur le terrain.

- Pour la formation aide-soignante : 1540 heures de formation réparties en 770 heures d'enseignement clinique et 770 heures d'enseignement en institut (parcours complet) ;
- Pour la formation en soins infirmiers : 4200 heures dont 2100 heures de stage ;
- Pour les ambulanciers : 801 heures de formation dont 245 heures de stage (parcours complet).

Les référentiels sont précis sur le parcours de stage : ils détaillent le nombre d'heures et les typologies de stage.

Dans l'organisation des stages, l'IFAS-IFA doit prendre en compte les exigences du référentiel et les évolutions des prises en soins, notamment le virage ambulatoire, la diminution des lits d'hospitalisation complète.

L'augmentation des apprenants n'ayant pas le permis ou de véhicule majore les difficultés d'affectations en stages (lieux de stages éloignés et en zones rurales non pourvues en transports en commun).

La gestion des stages et la communication sont des axes du projet pédagogique partagé. La collaboration avec les établissements de santé accueillant des élèves en stage est inscrite dans le projet pédagogique partagé.

#### **▪ Les enjeux**

- Assurer à chaque élève un parcours de stage lui permettant de développer l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice de son métier.
- Eviter une rupture entre l'institut et les terrains de stage.
- Répondre aux attentes des structures de soins tant en formation initiale qu'en formation continue

- **Le plan d'actions**

Le plan est encore en cours de réflexion en lien avec les réunions régionales organisées par l'ARS et la Région sur l'attractivité des formations et le déploiement de l'apprentissage.

Actions	Echéances	Indicateurs
<b>Développer le partenariat avec les terrains de stage</b>		
- Réunir les structures accueillant des élèves en stage	2025	Existence d'outils de communication
- Actualiser et développer des outils pour faciliter la communication entre les services de soins et les instituts	2026	Charte signée
- Identifier des formateurs référents par terrain de stage	2026	Projet de formation
<b>Faciliter la communication entre l'IFAS-IFA / l'élève et le terrain de stage</b>		
- Mener une réflexion sur les visites de stages des EAS / EA	Rentrée 2026	Mise en place d'un groupe de réflexion sur les visites en stage
- Mettre en place un planning prévisionnel et un planning réalisé	Rentrée 2025	Existence du document Questionnaire de satisfaction des élèves et des terrains de stage
- Mener une réflexion sur le bilan mi-stage en lien avec les professionnels de terrain	2025	Nb de réunions et compte-rendu
- Développer les échanges entre professionnels des établissements et des instituts de formation (tables rondes, analyse de pratique...), promouvoir les initiatives	2027	Nombre et qualité des temps d'échanges réalisés
<b>Répondre aux besoins des structures de soins du territoire</b>		
- Développer les partenariats avec les territoires isolés et promouvoir la formation tutorat	2027	Nombre de tuteurs formés Places de stages offertes

## 4.6. Le développement de la communication

- **Le contexte**

Quatre points sont à relever dans le contexte ::

- Diminution du nombre de candidats qui se présentent aux concours d'entrée pour la formation aide-soignante,
- Nombre non « négligeable » d'arrêts ou de suspensions en cours de formation,

- Déficit d'image des métiers d'infirmier et d'aide-soignant et plus globalement les métiers du soin.
- Evolution du profil des apprenants

Les instituts de formation doivent travailler sur leur communication dans un objectif de développement de leur attractivité.

L'Institut organise plusieurs campagnes auprès **du public** :

- Sur les réseaux sociaux (face Book®, linkedIn®, X®) : annonce des périodes de sélection, communication sur la diplomation/certification, communication sur des activités pédagogiques,
- Sur le site internet du Centre hospitalier : plaquette d'information, flyer, chiffre clefs (réussite, satisfaction), modalités de sélection
- Lors de l'organisation d'évènement : Journées portes ouvertes, Nuit de l'orientation/forum des métiers, Journées de l'orientation, job dating
- Sur le site « mes évènements » en collaboration avec France travail
- Sur le site de l'Office National sur les Enseignements et les Professions (ONISEP)
- Lors de séances d'informations collectives en collaboration avec les partenaires, (2 à 3 par an)

Depuis 2021, L'institut a constitué son réseau **avec les entreprises de transports sanitaires** du territoire. Les échanges par mail, téléphones et physiques sont fréquents. Cette mise en place de ce réseau se traduit par une participation active de ces entreprises dans l'activité pédagogique de l'IFA

L'association des transports sanitaires d'urgences (ATSU) est intégrée comme destinataire de communication. Un recensement des besoins en formation a été effectuée auprès des entreprises de transport sanitaires en 2024 pour évaluer les besoins.

Des réunions de bilan de mi- formation et bilan de fin de formation ont été proposées chaque année. Sont présents à ces réunions des chefs d'entreprises de transport sanitaire, France travail, direction de la formation professionnelle ; référente territoriale du Cher, partenaire pédagogique (ASSOFAC), le référent scientifique de l'IFA. L'IFA souhaite poursuivre l'organisation de ces temps de bilans et d'échanges.

L'IFAS-IFA collabore étroitement avec les services communication du Centre Hospitalier pour la mise en œuvre de la stratégie de communication auprès du public.

En complément du site Web de l'Hôpital et dans le but d'accroître la visibilité, l'Institut a pour objectif, avec l'accord de la Direction générale de l'Hôpital de créer un site spécifiquement dédié à l'Institut de formation pour 2025.

Enfin, la stratégie de communication vise également les organismes du Service Public régional de l'Orientation (SPRO) : France Travail dont les référents de l'Institut sont aujourd'hui bien identifiés, direction de la formation professionnelle, missions locales ONISEP.

Il est également à noter que l'IFA communique avec des organismes associatifs d'insertion professionnel : GAS18, TIVOLI

Les flyers, plaquettes sont mis à disposition des partenaires.

Par ailleurs, L’Institut s’est engagé auprès de la Région Centre val de Loire à participer au groupe de travail relatif à l’attractivité des publics pour les formations sanitaires et est intégré dans le projet « Trans’formation ». Le directeur, une formatrice et une secrétaire participeront à quatre jours de réflexion pour améliorer et développer nos stratégies de communication dans la promotion de la formation.

#### ▪ **Les enjeux**

- Répondre aux attentes des candidats potentiels, faire connaître le métier et la formation.
- Répondre aux besoins des structures de soins.
- Faire reconnaître la place de l’IFAS-IFA au sein du territoire.
- Développer l’attractivité de l’institut de formation.

#### ▪ **Le plan d’actions**

Actions	Echéances	Indicateurs
<b>Travailler en amont de la formation pour améliorer le recrutement des instituts de formation</b>		
- Constituer un réseau intégrant financeur, prescripteur, employeur	2025	Nombre de partenaires présents sur le réseau
- Participer au forum des métiers à Bourges, nuit d’orientation, journées de l’orientation	2024	Nb de personnes rencontrées et motifs
-		
- Développer un partenariat avec les lycées préparant au bac ASSP et SAPAT	2025	Nb. d’élèves présents Questionnaire de satisfaction
- S’associer au centre hospitalier de Bourges pour la journée d’accueil des lycéens.	2026	Nb d’élèves rencontrés
- Participer aux réunions et/ou groupe de travail organisés par le conseil régional (SRADDET...), répondre aux sollicitations, faire des propositions	Dès 2026	Nb de réunions et nb de participants de l’institut
- Veiller à la mise à jour des sites (ONISEP, mes événements	2025	Sites à jour
<b>Développer le partenariat services de soins / instituts de formation dans le but de revaloriser l’image des métiers soignants</b>		
- Développer l’information sur l’offre de formation : mettre à disposition des outils fiables, accessibles, faciles à lire	Dès 2018	Supports d’information disponibles
- Favoriser l’intervention des professionnels lors des forum ou rencontres avec le public cible	2026	

- Organiser la présence de professionnels à la journée Portes ouvertes.	2026	Nb de professionnels participant à la journée Portes ouvertes
<b>Développer les outils de communication</b>		
Utiliser les réseaux sociaux au nom de l'IFAS IFA et adaptés au public cible	2025	Nombre de post, de vues, d'impression...
Intégrer un Copil Com du CH	2026	Nombre de réunion
Créer un nouveau site internet	2026	Mis en place
<b>Participer à l'activité de recherche en pédagogie</b>		
Initier un projet de recherche en pédagogie	2028	Projet formalisé Recherche effectuée et résultats publiés
Publier des articles dans des revue professionnelles	2027	Nombre d'article
Communiquer lors de colloques professionnelles	2027	Nombre communication

## 5. Communication et modalités de suivi du projet

### 5.1. La communication

Les modalités de communication sont différentes selon le projet, elles sont détaillées ci-dessous.

Projet d'institut	Projet pédagogique Projet de formation
Soumis au directeur de l'établissement de rattachement pour validation	
Transmis au Conseil Régional et à l'ARS Centre-Val de Loire	
Présenté aux instances de l'Institut de Formation	
Version synthétique communiquée aux élèves	Transmis aux élèves chaque année Transmis aux élèves chaque année
Version synthétique disponible sur le site Internet	Non communiqué sur le site Internet

## 5.2. Les modalités de suivi du projet

Les modalités de suivi du projet sont adaptées au projet, elles sont décrites ci-dessous.

	Projet d'institut	Projet pédagogique	Projet de formation
Durée	5 ans	5 ans	1 an
Evaluation	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Mise à jour	Mise à jour du plan d'actions à partir des indicateurs définis	Réactualisation si nécessaire, en fonction des évolutions réglementaires, des choix pédagogiques, des bilans réalisés en cours de formation et à l'issue de la formation	Réactualisation annuelle en fonction des choix pédagogiques, des bilans réalisés en cours de formation et à l'issue de la formation

## Conclusion

L'analyse du contexte et le diagnostic ont permis de mettre en évidence les pistes de travail pour les prochaines années. La participation des professionnels de l'institut, leur capacité à se projeter et à proposer des axes d'amélioration pour faire évoluer la formation ont contribué à la richesse des actions identifiées ce jour et celles à venir.

Il est également à noter que L'institut souhaite intégrer la réflexion en lien avec le harcèlement, la discrimination, les violences faites aux femmes et intrafamiliales. C'est d'ailleurs en ce sens qu'un onglet a été ajouté en 2024 dans le règlement intérieur.

Loin d'être un frein, le travail en coordination et la prise en compte du projet pédagogique partagé stimulent la réflexion et permet d'enrichir cette version 2026 2030 du projet d'institut. Ce projet s'inscrit dans une dynamique d'amélioration ; il n'est donc pas figé. Des avenants pourront y être adjoints en fonction de la mouvance du contexte national, régional et territorial.